Secrétariat du Grand Conseil

IUE 876

Interpellation présentée par la députée : Mme Lydia Schneider Hausser

Date de dépôt : 3 décembre 2009

Interpellation urgente écrite Avenir Maison de l'Ancre

Mesdames et Messieurs les députés,

La Maison de l'Ancre, établissement rattaché actuellement à l' Hospice Général, propose des sé jours résidentiels ainsi que des places de stage de réinsertion pour des personnes désirant quitter la dépendance à l'alcool. Le bruit court que la Maison de l'Ancre sera détachée de l'Hospice Général pour être rattachée aux EPI

Si cette rumeur est fondée, quels en sont les délais et les raisons?